

Lettre au syndic

Autor(en): **Marti, Claude**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le nouveau conteur vaudois et romand**

Band (Jahr): **76 (1949)**

Heft 8

PDF erstellt am: **28.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-226954>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

déserteurs (oh ! le vilain mot !), mais quand il a vu les pauvres loques pantelantes qui lui faisaient face, il a compris...

Deux heures plus tard, on est venu nous annoncer qu'un armistice avait été signé...

C'est à ce moment-là seulement qu'on a réalisé que les Genevois étaient plus à

plaindre qu'à blâmer : Si, en effet, ils ont une grande g..., ils sont rudement embêtés quand ils n'ont plus rien à se mettre dedans.

C'est pour ça que Pahud se plaignait un peu en rentrant : ils nous sont tant reconnaissants qu'on en est mal à l'aise !

Lettre au Syndic

Paris, le 26 mars 1949.

Cher papa,

A peine la grippe espagnole a-t-elle été terrassée par une armée de seringues auxquelles se cramponnaient de vaillants médecins, qu'une autre épidémie connaît à Paris une crise de recrudescence. Toujours à l'état latent dans un pays où la gauloiserie n'est pas l'unique apanage des gendarmes, ce fléau, communément surnommé cambriole par les poètes et cambriolage par les hommes de science, menace de tourner en dérision les pouvoirs publics.

De tous temps, les savants les plus éminents, remplaçant leur microscope par des verres fumés, se passionnèrent pour l'étude de cette sombre maladie sans en enrayer les sinistres conséquences. Des multiples expériences tentées, souvent à leur corps défendant, ils réussirent néanmoins à extraire deux remèdes préventifs destinés à éviter la contagion : le chien de garde et la serrure de sûreté. Précautions illusoire qui ne réussirent qu'à dépeupler les chemins et à industrialiser le noble art artisanal de la serrurerie.

A l'encontre des maladies vulgaires qui exigent, pour être diagnostiquées, des examens médicaux multiples, approfondis et profitables surtout aux médecins, la cambriole peut être décelée immédiatement et sans risque d'erreur par l'individu contaminé. En revanche, aucun signe avant-

coureur ne peut le prévenir. La perfide cambriole est parfaitement capable de foncer sur lui au moment où il s'y attend le moins. Il lui suffit, par exemple, d'ouvrir la porte de son appartement, après quelques heures d'absence, pour l'attraper instantanément. L'œil est le premier frappé. (Il ne faudrait pas croire pour cela que la cambriole est une maladie des yeux ! Il ne s'agit que d'un effet d'optique !)

L'individu atteint éprouve alors une curieuse impression dite de soustraction. L'air inquiet, il scrute les murs, renifle, s'analyse, compte sur ses doigts. C'est le stade d'incubation. Tout à coup, un vent de folie le traverse : il se précipite vers ses armoires, les ouvre, les trouve généralement vidées de leur contenu, jure, se prend la tête dans les mains et les pieds dans le tapis (quand on le lui a laissé) et s'affale sur une chaise. La crise ayant atteint son paroxysme avec les jurons le laisse pantelant. Il survivra, mais il sera pour tous le « cambriolé ». Et c'est généralement incurable. S'il veut s'adresser à un médecin pour obtenir sa guérison, il se verra obligé d'aller à l'étranger pour en trouver un qui ne soit pas dans le même cas que lui. Il y a bien la police ! Mais elle est tellement occupée à compter l'argent des contraventions qu'elle le renverra de bureau en bureau jusqu'à ce qu'il ait oublié pourquoi il était venu. Sans espoir, il accomplira un dernier geste symbolique ; il changera de serrure.

J'avais espéré, cher papa, que les observations resteraient purement imaginatives. Mais, Mercure, dieu des voleurs, les a transformées d'un coup de sa caducée en une désagréable réalité. Le mal m'a atteint il y a quelques jours, alors que je rentrais d'une vente de charité. Ma concierge en a perdu le sommeil. Elle dispute avec son ombre, toute la nuit, d'interminables parties de dominos. Quant à moi, je prends des leçons de boxe pour le cas où je rencontrerais l'un de mes costumes avec lequel un dedans.

Je me vois contraint d'interrompre ici ma missive faute de papier : le sagouin a également emporté le bloc-notes...

Ton fils affectionné : Justin.

p.c.c. Claude Marti.

Les élections

Au temps assez lointain où ma tante était en puissance de mari, elle s'intéressait à la politique. Dame, quand on est la femme d'un conseiller communal — voire d'un municipal — et qu'on risque de devenir un jour Madame la Syndique, on ne peut pas ignorer la chose publique.

Mais, si ma tante n'a jamais été Madame la Syndique (les républiques furent de tous temps ingrates !), elle n'a jamais eu besoin de rappeler à son mari ses devoirs civiques, elle ne lui a jamais panaché sa feuille de vote, elle ne lui a jamais soufflé : « Ménage celui-ci ! — Epargne celui-là ! — Fais bonne mine à Madame Ixe : son mari est sous sa pantoufle ! » Et, finalement, elle n'a jamais eu de veste à broser. Son mari est mort alors qu'il était encore conseiller communal et, s'il n'était plus municipal, c'est parce qu'il n'avait pas voulu se laisser reporter.

Quand on est la femme d'un homme « qui a bien mérité de la patrie », il n'est pas permis de se désintéresser de la politique. Les journaux sont là pour être lus et, en temps d'élections, ils savent ce que parler veut dire.

Ma tante, en femme d'ordre, aimant la paix, savait exactement pour qui elle voterait si elle était un homme. Quand elle entendait, autour d'elle, des femmes déclarer : « Je ne comprends rien à la politique ! », elle s'indignait. Les élections, ça faisait partie de son patriotisme.

Tous ces hommes portés sur une liste de couleur, elle les connaît, elle les rencontre journellement, ils sont plus ou moins mêlés à sa vie, et il lui importe de savoir qu'ils soient des élus, des bazardés ou des viennent ensuite... Elle n'a pas toujours été satisfaite, je vous en réponds. Aussi, tout ce qui a nom électeurs, dans sa parenté, neveux, cousins, ont-ils entendu quelque chose ! Et ce quelque chose se résume à peu près par cette déclaration qui est souvent l'apothéose et le résumé des discours de ma tante : « Monteh, que les hommes sont bêtes ! »

M. Matter.



Les collectionneurs ont intérêt à se mettre en relation avec une maison vaudoise de confiance, fondée en 1910

Ed. S. ESTOPPEY
Rue de Bourg 10, LAUSANNE
Paie de bons prix pour anciens timbres de 1840-1860

SPECIALITÉ VAUDOISE

TOURTE

DÉZALEY

du gourmet

(SE GARDE PLUSIEURS JOURS)

Une exclusivité de

H. LEIMGRUBER & CIE
confiseur

au 17 de la rue de Bourg, Lausanne

S'expédie sur commande par
téléphone 2 84 03

Fumez les cigares FIVAZ de Payerne